

Montreuil, le 7 février 2017,

**Monsieur le Directeur général des Douanes et des Droits indirects**

La Secrétaire Générale du SNAD CGT

à

Monsieur le Directeur général,

Objet : situation des Service Régionaux d'Enquête

Réf : JORF du 24/01/17

Notre syndicat participe dans ses différents mandats à l'amélioration des conditions de travail des agents et à la pérennité de nos missions douanières.

Lors des différents mouvements des agents des douanes contre le projet stratégique douanier, le ministère a renoncé, entre autres, à la création de services d'enquêtes interrégionaux (mesure 22 du Projet Stratégique Douanier), se rendant ainsi aux arguments des organisations syndicales, mais aussi d'une partie de l'encadrement supérieur douanier.

Nous prenons connaissance, à la lecture du JORF du 24 janvier 2017, d'une réponse à une question écrite posée le 11 mars 2014 par monsieur Claude de Ganay. Cette réponse fait mention de la création de services interrégionaux d'enquêtes par le regroupement des SRE existants.

Soucieux des conséquences que pourrait avoir cette concentration sur les collègues enquêteurs, nous vous demandons rapidement des éclaircissements sur ces écrits, et en particulier sur le fait qu'il s'agit d'une publication tardive au journal officiel d'une réponse qui n'est plus aujourd'hui d'actualité.

En effet, des inquiétudes légitimes apparaissent quant à l'avenir de certains de ces postes en région et les agents concernés ne manqueraient pas de réagir si ce projet était toujours d'actualité, ce qui serait contraire aux engagements pris.

Dans le cadre de l'obligation de résultat qui lui incombe en matière de protection de la santé physique et mentale des agents, l'administration se doit d'apporter des réponses claires aux situations génératrices de risques professionnels auxquels les agents pourraient se trouver exposés dans le cadre des réorganisations qu'elle conduit.

C'est pourquoi nous attendons une réponse rapide de votre part en vue de confirmer l'abandon de la mesure 22 du PSD, en respectant ainsi la parole administrative, ce dont nous ne saurions douter, et de lever ainsi les inquiétudes des agents.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Monsieur le Directeur général, mes salutations respectueuses.

Pour le SNAD CGT, la secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manuela DONÀ', with a long horizontal flourish extending to the right.

Manuela DONÀ